

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE LUNDI HUIT DÉCEMBRE
DEUX MILLE VINGT CINQ
de 14 heures 00 à 14 heures 55.

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme (SA) **CREDIT LOGEMENT**, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, FRANCE, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Me Guillaume OLIVAUX Avocat au Barreau de BEAUVAIS, membre de l'AARPI TRUST AVOCATS, inscrit au Barreau de ladite ville y demeurant 16 rue Denis Simon

M'AYANT EXPOSE :

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal judiciaire de Beauvais le 27 mai 2024, signifié et d'un bordereau d'inscription d'hypothèque judiciaire définitive du 16 septembre 2024, un commandement de payer valant saisie immobilière pour une somme de 83, 591.09 Euros ayant été signifié par acte de mon ministère le 27 novembre 2025, à Monsieur **AVOVENTES.FR** portant sur l'immeuble saisi, commune de BEAUVAIS (Oise) dépendant d'un immeuble en copropriété, dénommé résidence Bel Air sis 13 rue du docteur Leblond, cadastré lieudit « 6 rue de la briqueterie » section CA numéro 61 pour une contenance de 3ha 25a 24ca, les lots :
numéro 279 : un appartement de type F4 formant le numéro E/140 dans l'immeuble B, escalier 13, au premier étage, à droite,
numéro 280 : une cave au sous-sol numéro 140.

C'est pourquoi le CRÉDIT LOGEMENT, par suite du non remboursement des sommes dues, me requiert de dresser le présent procès-verbal de description.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Corinne SAUNIER, Commissaire de Justice associée au sein de la Société Civile Professionnelle Corinne SAUNIER et Isabelle GAUTHIER à la résidence de MERU (Oise), 3 rue Roger Salengro, soussignée

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :

13 rue du Docteur Leblond
60000 BEAUVAIS

EN PRÉSENCE DE :

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Je constate :

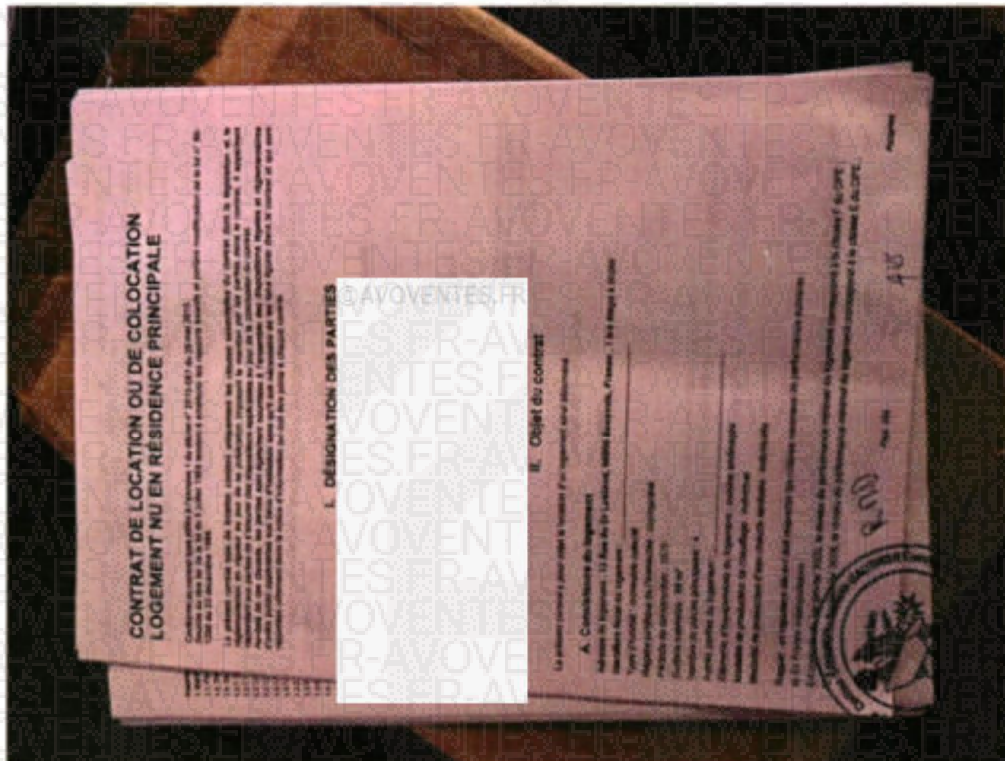
Depuis le palier, on pénètre dans l'appartement par une porte en bois, peinture usagée, serrure un point équipée d'un verrou en partie haute.

L'appartement est situé au premier étage, droit sans ascenseur avec ouverture de l'immeuble sécurisée avec Vigik.

Les parties communes sont anciennes.

Il est loué à _____ suivant bail sous signature privée en date du 1er juillet 2025 avec prise d'effet le même jour, pour un loyer mensuel de 700 euros et une provision pour charges mensuelles de 50 euros, bail que je photographie.

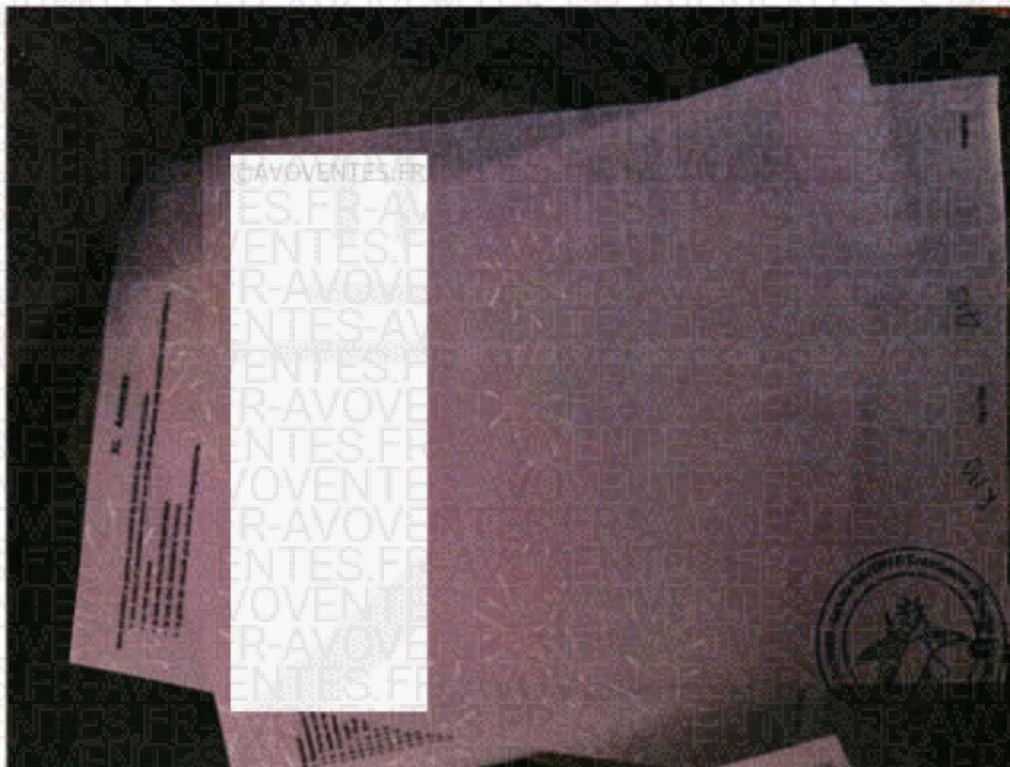
Un ami du locataire est présent et me laisse pénétrer dans les lieux, accompagnée du diagnostiqueur.



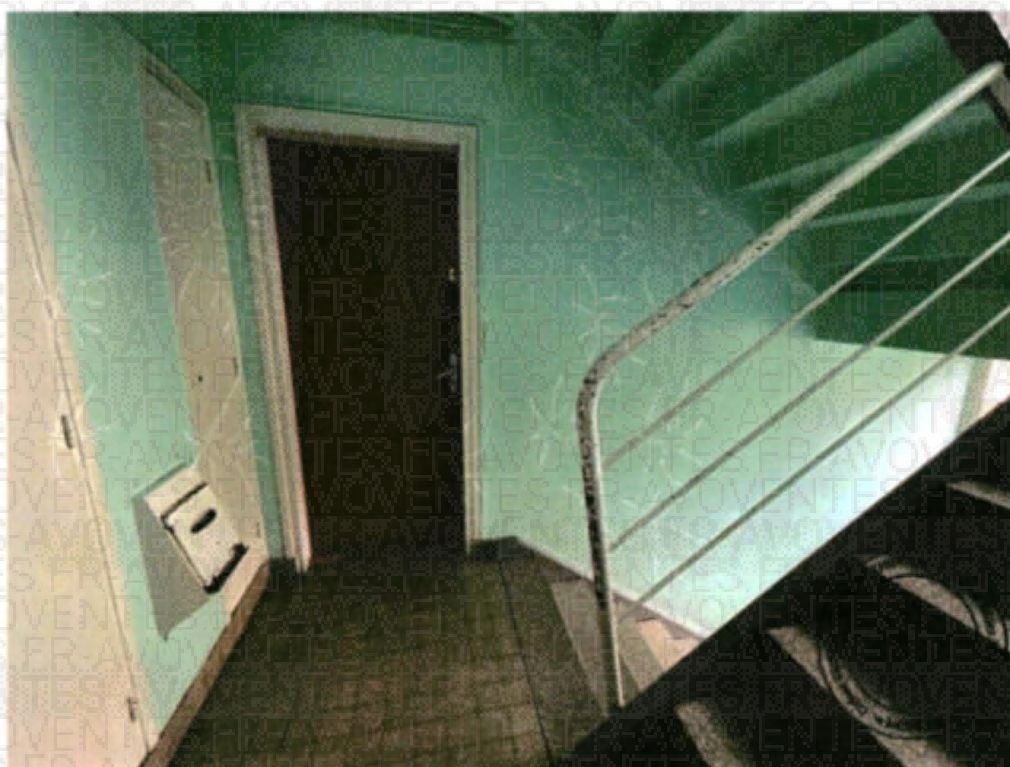
[illegible]

2

[illegible]



6



7

Pièce principale :

Au sol, revêtement plastifié à l'état moyen sur les murs au plafond, peinture à l'état moyen.

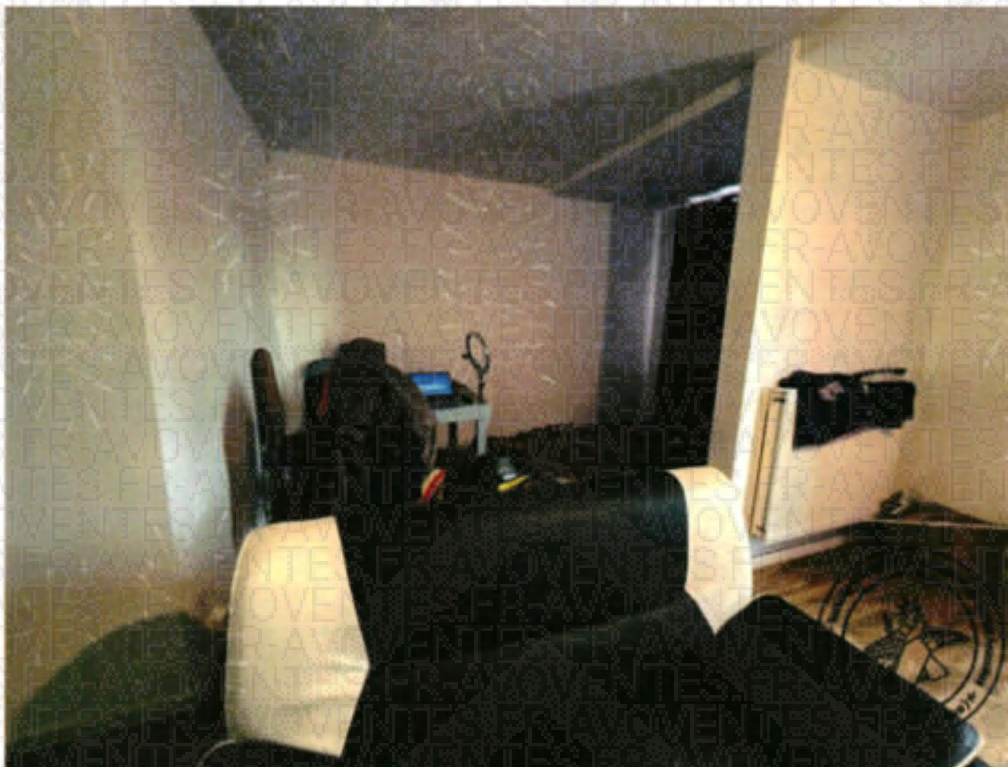
Deux portes-fenêtres chacune à deux vantaux double vitrage, entourage PVC.

Deux radiateurs de chauffage gaz.

Un placard une porte en bois.



1.



2.

Cuisine :

On accède à cette pièce par une baie sans porte depuis la pièce principale.

Au sol revêtement plastifié en mauvais état, sur les murs et au plafond, peinture en mauvais état.

Une fenêtre à deux vantaux, double vitrage, entourage PVC, équipée d'un volet roulant manuel.

Un radiateur.

Un évier en inox, un bac un égouttoir avec robinet mitigeur fixé au mur, le plan de travail est en mauvais état.

Les éléments hauts et bas de cuisine sont en mauvais état.



1.

Dégagement :

On y accède par une baie en porte depuis la pièce principale.

Au sol, revêtement plastifié usagé.

Sur les murs, toile de verre peinte à l'état moyen.

Au plafond, peinture à l'état moyen.

Local WC :

L'accès se fait depuis le dégagement par une porte en bois dont la peinture est usagée.

Au sol revêtement plastifié usagé, sur les murs papier peint usagé et au plafond peinture usagée.

Une cuvette WC, mécanisme chasse d'eau double pressoir encrassée.

Salle d'eau :

L'accès se fait par une porte dans la peinture est très sale.

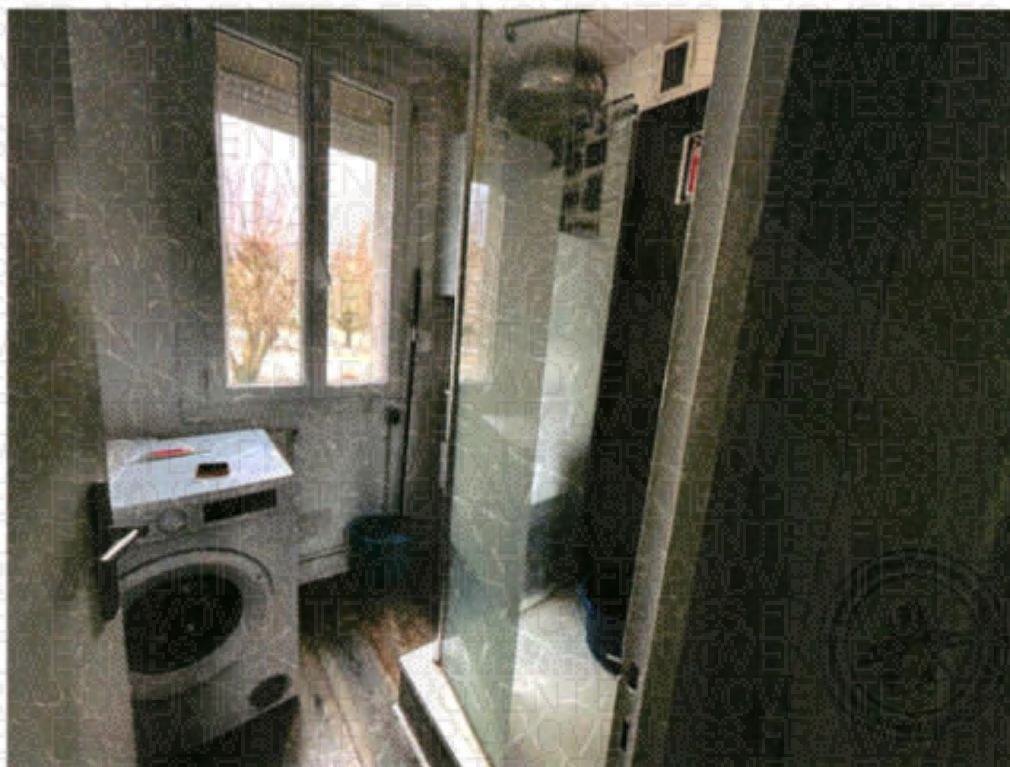
Au sol, revêtement plastifié en mauvais état, sur les murs toile de verre peint en mauvais état et au plafond, peinture en mauvais état.

Un radiateur.

Une fenêtre à deux vantaux double vitrage entourage PVC.

Un meuble vasque lavabo avec robinet mitigeur cassé, une cabine de douche en très mauvais état avec robinet mélangeur, pomme de douche et flexible. La porte de cette cabine est encrassée et entaillée.

Une chaudière murale SAUNIER DUVAL.





2.

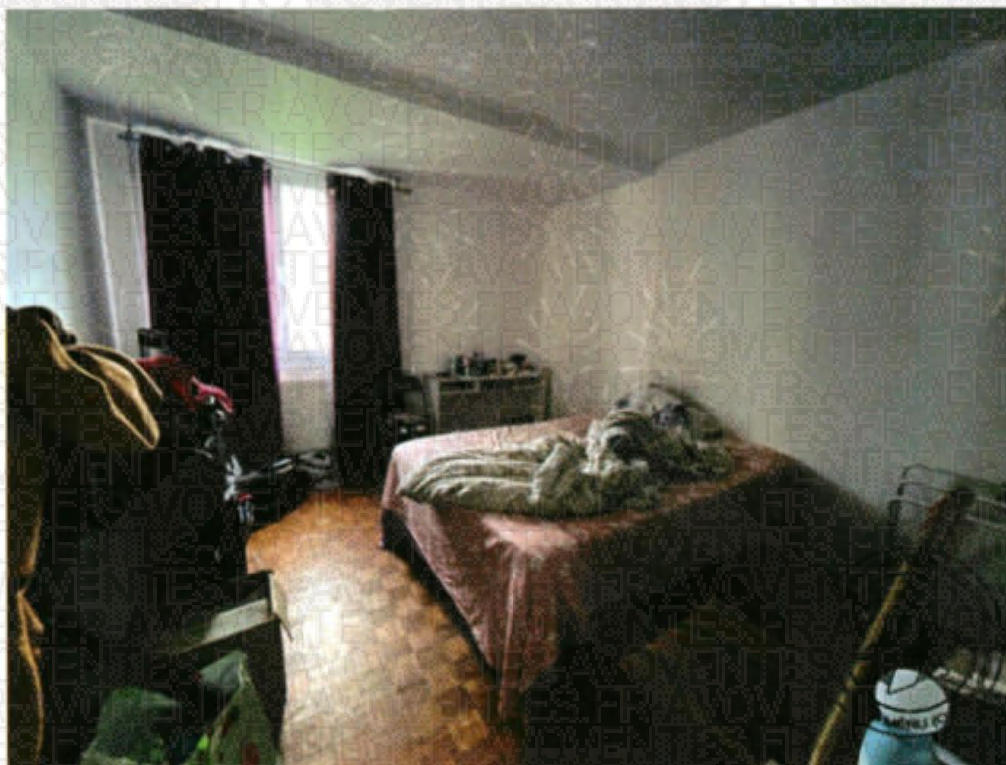
Chambre 1 :

L'accès se fait par une porte type isoplane dont la peinture est sale.

Au sol, parquet bois très usagé.

Sur les murs, toile de verre peinte à l'état moyen et au plafond, peinture l'état moyen.

Une fenêtre à deux vantaux entourage PVC, double vitrage, sous laquelle il existe un radiateur.



1.

Chambre 2 :

On y accède depuis le dégagement par une porte dont la peinture est sale.

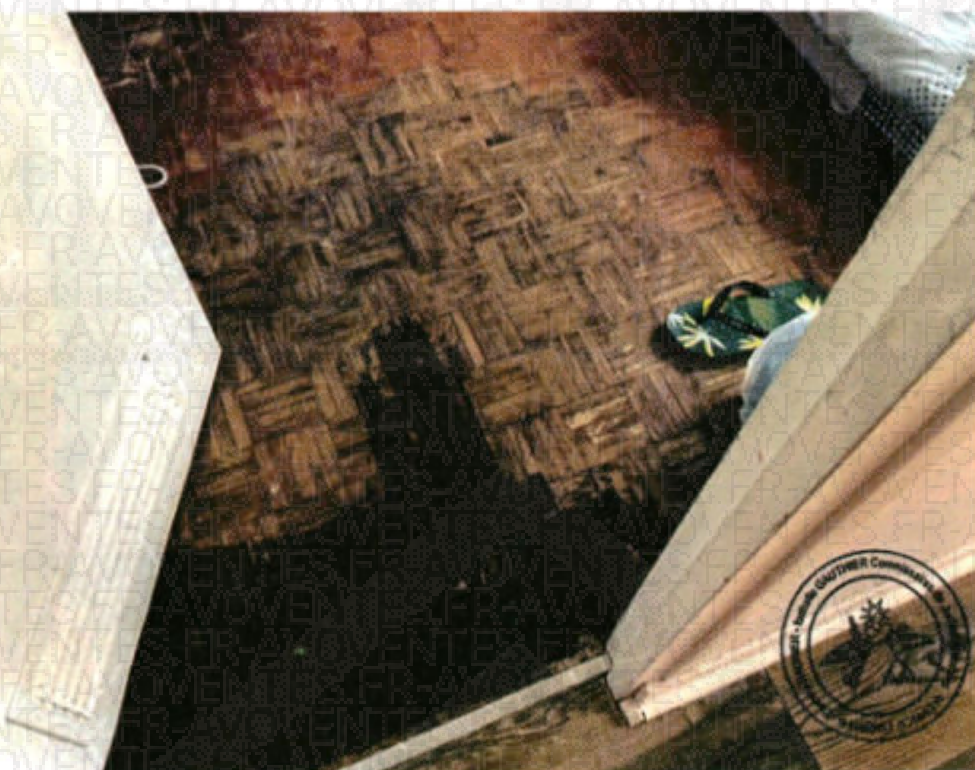
Au sol, parquet en bois très dégradé.

Sur les murs, papier peint et peinture à l'état moyen.

Au plafond, peinture à l'état moyen.

Une fenêtre à deux vantaux entourage PVC double vitrage, équipée d'un store roulant manuel sous laquelle se relève la présence d'un radiateur.





2

REMARQUES GÉNÉRALES

Le syndic de copropriété serait l'agence à BEAUVAIS.

Je n'ai pu obtenir un relevé des charges de copropriété.

Je n'ai pu identifier la localisation de la cave, non connue par l'occupant.

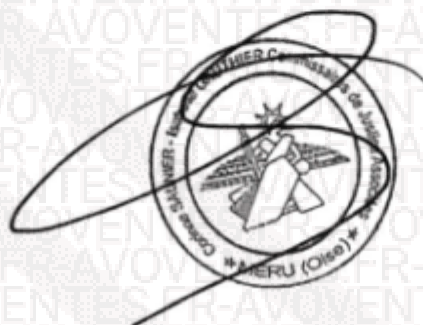
En annexe, certificat de surface et diagnostics réalisés.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 19 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Emoluments (Art A444-10)	221,36 €
Déplacement (Art R. 444-45)	9,40 €
Sous total HT	230,76 €
TVA à 20%	46,15 €
TOTAL TTC	276,91 €



CORINNE SAUNIER
Commissaire de Justice